







Assistant socio-éducatif - Assistant(e) social(e)

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue jean Jaurès 93330 NEUILLY SUR MARNE Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse :CMP de Montreuil 19/21, rue Victor Beausse 93100 Montreuil

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée « le Mas de L'isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI)et une école de cadres de santé (IFCS).

LES CONTACTS:

- Coordinatrice de l'action sociale Mme BOMPAYS
 n.bompays@epsve.fr
 01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA l.scordia@epsve.fr 01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale Madame CASTANET e.castanet@epsve.fr 01 43 09 30 46

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

<u>Présentation du pôle 93103</u> : dispositif sectoriel comprenant 7 CMP- CATTP situés à Romainville, Pantin, Montreuil, Noisy le Sec, Bobigny, Bagnolet et les Lilas. Un hôpital de jour Régis est situé sur le site de Ville Evrard.

Egalement deux unités d'hospitalisation complète : la Nacelle, sur le site de Ville Evrard et l'unité ados 93 au CHI André Grégoire à Montreuil. Une unité mobile de pédopsychiatrie périnatale est installée à Montreuil.

<u>Composition de l'équipe sociale</u> : 7 assistants de service social. Ils sont membres des équipes sectorielles.

Activité principale :

Aider les enfants/adolescents, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.











IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Directeur des ressources humaines

Liaison technique:

 Service de la coordination de l'action sociale

Autorité fonctionnelle :

- Médecin chef de pôle
- Médecin responsable d'unité

Horaire de travail:

Semaine: 38 heures (1575 heures annuelles)

Description synthétique du poste :

Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur de pédopsychiatrie aux enfants ayant des troubles psychiques.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur

Les temps d'interventions ont lieu principalement sur le C.M.P/C.A.T.T.P enfants de Montreuil.

Au CMP/CATTP de Montreuil

Dans le cadre d'un suivi ambulatoire pluridisciplinaire, l'assistant de service social intervient pour favoriser la stabilisation et le maintien de l'enfant dans son environnement familial ainsi que le tissage de liens avec les partenaires de la commune.

Le travail social s'inscrit dans la conduite des projets d'insertion et de réadaptation menée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Il vise plus particulièrement à rechercher toutes solutions et relais favorisant l'inscription de l'enfant dans son environnement. Le soutien à la famille, la conduite des démarches administratives et le travail d'orientation et d'accès aux structures font partie des missions dévolues à l'assistante sociale. L'intervention sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des lieux de prise en charge de l'enfant sur le secteur. L'articulation des actions entre les 7 assistants de service social du pôle de pédopsychiatrie est indispensable.

Intervention auprès du jeune et de sa famille :

Il favorise l'accès aux soins et aux droits des usagers par l'information sur la législation sociale, les dispositifs sociaux et

Par ses connaissances des réseaux et des partenaires, il favorise l'insertion et l'adaptation de l'enfant dans son milieu. Il met en œuvre toutes les démarches de liaison et administratives permettant l'amélioration et la stabilisation de la situation de l'enfant dans le cadre de son environnement familial.

Il se met à disposition des familles afin de les soutenir dans un quotidien souvent difficile. Il s'agit de favoriser la prise de recul face aux troubles de l'enfant. IL informe, mobilise, accompagne la famille ce qui a un impact sur le travail thérapeutique mené avec l'enfant.

Travail partenarial:

Il favorise les connexions et les articulations entre les différents intervenants. Il apporte son expertise lors des synthèses tant en interne qu'en externe.

Il met en œuvre un travail partenarial visant à faciliter l'adaptation en milieu scolaire et l'orientation de l'enfant. Il anticipe l'admission d'un enfant dans le milieu scolaire ordinaire afin que cette entrée à l'école se fasse dans les meilleures conditions. Il organise les rencontres, les prises de relais et les contacts. Il participe aux réunions, notamment les RPP (Réunions pluri-Professionnelles), les REE (Réunions d'Equipes Educatives) et les REES (Réunions d'Equipes Educatives de Suivi).











VILLE-EVRARD

_ ___ . . .

Communication

Il participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d'intervention dans les instituts de formation.

Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale. Il répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aides-soignants sur les aspects sociaux des prises en charge des enfants pris en charge.

Participations institutionnelles

Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du pôle.

Il contribue à toute action de prévention mise en place par le pôle.

Il participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.

Il participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.

Comme tout agent de l'établissement, il contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'usager.

LE POSTE PEUT ETRE AMENE A EVOLUER SELON LA POLITIQUE DU SERVICE

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif premier grade, classe supérieure après inscription sur tableau annuel d'avancement Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

Signature de l'agent :







